

# Stage de Hip Hop

## Le Studio reçoit Martin Kiéné

Il est ouvert aux élèves âgés de 6 ans et plus. Comme lors des sessions précédentes, celui-ci est ouvert aux élèves fréquentant ou non l'établissement. Il se déroulera dans nos locaux à **Corbie** (1 rue des Combattants d'AFN), suivant le programme ci-contre.

Ce stage vise à compléter et à enrichir les connaissances acquises au fil des semaines. Il a également pour objectif d'apporter de nouvelles "clés" dans la connaissance du corps, du rythme et donc du mouvement qui peut en être issu.

Il sera possible pour les participants de déjeuner sur place s'ils prennent la précaution d'apporter un repas froid.

Les frais d'inscription pour la journée sont fixés à **29 €** pour le groupe "jeunes" et à **32 €** pour le groupe "ados/adultes" et la date limite d'inscription au samedi 7 avril 2018.

bienvénus dans la limite des places disponibles. Une contribution de **3 €** pour frais de dossier leur sera demandée lors de leur inscription au stage (cette somme leur sera remboursée si leur inscription définitive à la saison 2017-2018 au *Studio de Danse Muriel Grésant* est enregistrée dans les semaines qui suivent).

Les participants au workshop de Lindy Hop de décembre 2017 bénéficient en outre d'une réduction de 10% sur leur inscription à cette journée.

Les participants au workshop de Lindy Hop de décembre 2017 bénéficient en outre d'une réduction de 10% sur leur inscription à cette journée.

Afin d'enregistrer votre participation, merci de compléter le bulletin ci-dessous et de joindre le règlement correspondant.



### Programme :

**Groupe jeunes**  
(TAGLIONI 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE,  
CHICAGO BLUES, RAGTIME,  
FREE JAZZ 1<sup>ÈRE</sup> &  
2<sup>ÈME</sup> ANNÉES)

10h30-11h45 puis  
14h15-15h30

**Groupe ados/adultes**  
(PETROUCHKA, DIAGHILEV,  
FREE JAZZ 3<sup>ÈME</sup> ANNÉE,  
JAZZ FUSION,  
GOSPEL, YOGA)

11h45-13h15 puis  
15h45-17h15

- Réservez sans tarder : le nombre de places étant limité, les premières demandes accompagnées du règlement correspondant seront prioritaires.
- Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre les règlements des honoraires par chèques libellés à son nom.

Retrouvez-nous sur le  
Web!  
<http://murielweb.free.fr>

## Bulletin à joindre à votre règlement

Prénom(s) - Nom(s) : \_\_\_\_\_ participera(ont) au stage du dimanche 15 avril 2018 et vous prie(ent) de lui(leur) réserver.....place(s).

Je règle \_\_\_\_\_ x 29,00 € = \_\_\_\_\_ .

Je règle \_\_\_\_\_ x 32,00 € = \_\_\_\_\_ .

Ajouter 3,00 € par élève non encore inscrit au *Studio de Danse Muriel Grésant*.

Ci-joint mon règlement en espèces, en chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du *Studio de Danse Muriel Grésant* ou en Chèques-Vacances.

A déposer au *Studio de Danse Muriel Grésant* - Renseignements au 0 950 360 365 ou par internet.

**LE STUDIO DE DANSE  
MURIEL GRÉSANT**

*<http://murielweb.free.fr>*

*reçoit*

**MARTIN  
KIÉNÉ**

**10%**

**de remise accordée aux participants au workshop de Lindy Hop du 17 décembre 2017.**

*DIMANCHE 15 AVRIL 2018*

**Stage de  
Hip Hop**



Renseignements et inscriptions dans la limite des places disponibles dès maintenant.  
Tél. 0 950 360 365